

RESEAU AFRICAIN DES CENTRES D'EXCELLENCE EN ELECTRICITE
(RACEE)
RAPPORT D'ACTIVITE INTERMEDIAIRE AU 31 JUILLET 2023



PERIODE D'ACTIVITE : 1^{er} Janvier - 31 juillet 2023
Unité de Coordination du Réseau-RACEE



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

- ❖ **AFD** : Agence Française de Développement
- ❖ **ANCEE**: African Network of Centers of Excellence in Electricity
- ❖ **ASEA** : Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique
- ❖ **ATC**: Aswan Training Center (Egypte)
- ❖ **BAD** : Banque Africaine de Développement
- ❖ **CdE** : Centre d'Excellence
- ❖ **CdF** : Centre de Formation
- ❖ **CIE** : Compagnie Ivoirienne d'Électricité
- ❖ **CME** : Centre des Métiers de l'Électricité (Côte d'Ivoire)
- ❖ **CSTE** : Centre des Sciences et Techniques de l'Électricité (ONEE-Maroc)
- ❖ **EAL**: ESKOM Academy of Learning (ESKOM-Afrique du Sud)
- ❖ **ESIE**: Ecole Supérieure Interafricaine d'Électricité
- ❖ **EEHC**: Egypte Electricity Holding Company (Egypte)
- ❖ **GTC**: Geothermal Training Centre (Kengen- Kenya)
- ❖ **IFEG** : Institut de Formation en Électricité et Gaz (Algérie)
- ❖ **KGRTC**: Kafue Gorge Regional Training Centre (ZESCO-Zambie)
- ❖ **MTC**: MOKATTAM Training Center (EEHC- Egypte)
- ❖ **NAPTIN**: National Power Training Institute of Nigeria (Nigéria)
- ❖ **RACEE** : Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité
- ❖ **SdE** : Société d'Électricité
- ❖ **SONELGAZ** : Société Nationale de l'Électricité et du Gaz (Algérie)
- ❖ **TDR** : Terme de référence
- ❖ **UdC** : Unité de Coordination du RACEE
- ❖ **UPDEA** : Union des Producteurs, Transporteurs et Distributeurs d'Énergie Électrique d'Afrique
- ❖ **ONEE** : Office Nationale de l'Électricité et de l'Eau
- ❖ **STEG** : Société Tunisienne d'Électricité et du Gaz
- ❖ **VRA** : Volta River Academy
- ❖ **PTA** : Plan de travail annuel
- ❖ **DP** : Paiement direct
- ❖ **EOI** : Expression d'intérêt
- ❖ **PGES** : Plan de gestion environnementale et sociale
- ❖ **RAP** : Plan d'action de réinstallation
- ❖ **FR** : Fonds de roulements
- ❖ **CLAR** : cadre logique axée sur les résultats
- ❖ **UC** : Unité de compte

SOMMAIRE

	Rapport d'activité intermédiaire d'exécution du projet au 31 juillet 2023	Pages
I	RESUME EXECUTIF	4
I.1	Données du projet	6
I.2	Problèmes, risques et mesures soumises à l'examen des bailleurs	7
II	FORMATION AU BENEFICE DU SECTEUR	8
II.1	Indicateur d'impact selon cadre logique AFD	9
II.2	Indicateur d'impact selon cadre logique BAD	10
II.3	Réalisations détaillées au 31 juillet 2023	12
III	RAPPORT SUR L'ETAT D'EXECUTION	14
III.1	Progrès sur les activités du projet	15
III.1.1	Statut des principales activités à entreprendre au cours de période précédente selon le PTBA	15
III.1.2	Activités clés prévues pour le 2 ^{ème} semestre 2023 (selon PTBA)	16
III.2	Mise en œuvre du plan de passation de Marchés	17
III.2.1	Procédure d'acquisition de biens et services	17
III.2.1.1	Acquisition des biens	17
III.2.1.2	Etudes financées dans le cadre du projet	18
III.2.2	Etat d'avancement des marchés BAD/AFD	19
III.2.2.1	Financement des marchés sur la BAD	19
III.2.2.2	Financement des marchés sur l'AFD	22
III.2.2.3	Chronogramme des activités en cours	23
IV	SUIVI FINANCIER DU PROJET	24
IV.1	Progrès financier	27
IV.2	Conclusion et recommandations	28
IV.3	Annexes	29
	Annexe :1Prise en charge des recommandations des bailleurs lors de la mission de supervision conjointe BAD/AFD du 29 novembre au 1 ^{er} décembre 2022	30

Le présent rapport retrace l'ensemble des activités menées par le Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE) au titre de la période du 1 janvier au 31 juillet 2023. Il reprend une rétrospective des activités depuis le lancement du projet ainsi qu'une projection des activités restantes d'ici la fin 2023.

La période concernée reste marquée par un afflux des demandes de formation parvenant des sociétés d'électricité comme elle enregistre l'élaboration des TdE et le lancement total de l'ensemble consultations inscrites au budget 2023 notamment celles dont la revue à posteriori a été confirmée par la BAD. Le rapport, contient également des éléments de réponse aux commentaires formulés par les bailleurs lors de leur dernière mission de supervision et repris dans l'aide-mémoire conjoint.

A ce titre, ci-après les principaux évènements et réalisations de la période :

Prorogation des dons : signature en date du 23 janvier 2023 de l'avenant n° 4 à la convention du don AFD portant prorogation du don au 31 décembre 2023 alors que l'accord de prorogation du don BAD à la même date a fait l'objet d'une correspondance officielle en date du 15 décembre 2022 .

Mission de supervision des bailleurs : réception le 4 avril 2023 de l'aide-mémoire relatif à la mission conjointe de supervision des bailleurs du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022. Les recommandations de la mission ont fait l'objet de prise en charge sous forme de plan d'action pour l'exercice 2023 et dont un point de situation sur la prise en charge des précédentes recommandations est repris en annexe au présent rapport.

Gouvernance : Faisant suite à la prorogation d'une année des dons AFD et BAD, une demande officielle de réallocation des ressources a été introduite auprès de la BAD en avril 2023 à l'effet de tenir compte des ajustements successifs opérés sur le projet et de permettre ainsi d'optimiser l'utilisation des soldes par catégorie de dépenses. Par la suite un ajustement à cette réallocation a été introduit auprès de la BAD en juillet 2023 tenant compte des derniers résultats obtenus lors des consultations lancées et qui ont permis de dégager un solde supplémentaire orienté vers la formation.

Par ailleurs, huit (8) avenants aux protocoles d'accord sur 9 ont été signés par les centres d'excellence portant essentiellement sur les engagements renouvelés des centres au titre du RACEE. Seul le CSTE doit encore nous communiquer l'avenant signé.

Études (de faisabilité) : Le processus de sélection du cabinet pour la création d'un campus de l'électricité pour la société « Energie du Mali » (EDM Mali) a pu aboutir et le contrat pour le lancement de l'étude a été signé le 23 juin 2023.

Formation : Traitement durant la période (janvier-juillet 2023) de quinze (15) demandes de formation émanant de quinze (15) sociétés portant sur 466 thèmes de formation dont 116 thèmes de formation ont été retenus au profit de 1 274 personnes à former. Le traitement de ces demandes au 31 juillet 2023 s'est traduit par la mise en place de 20 contrats signés ou en cours de l'être entre l'ASEA et les CdE d'une part et l'ASEA et les SdE d'autre part. Deux nouvelles demandes de formation parvenues à l'UDC sont en instance de traitement. La mise en œuvre des formations est entamée et s'étalera sur les 5 derniers mois de cette année.

Indicateurs physique formation : les indicateurs au 31 juillet 2023 affichent un cumul des personnes formées dépassant la barre des 8 000 avec **8 203** personnes (avec 844 personnes formées uniquement entre janvier et juillet 2023), dont 4 569 en présentiel, 3 066 in situ et 568 en e-learning.

Communication : la sortie de 2 newsletter du RACEE en juin et Août 2023, retraçant les activités du réseau, dont le lien et la version numérique été partagés à l'ensemble des parties prenantes. Comme Il a été procédé à l'actualisation permanente des informations et des activités du RACEE sur son site web.

Indicateurs financiers : le niveau des réalisations (décaissements) au 31 juillet 2023 affiche un montant consolidé de **10 892 950 €**, soit un taux de **85,49 %** sur le montant total du projet. Les réalisations cumulées enregistrent respectivement **83,06%** sur les fonds BAD et **93,37%** sur les fonds AFD. Le taux annuel d'évolution des décaissements entre le 31 décembre 2022 et le 31 juillet 2023 est de 9%.

Les engagements : le niveau des engagements arrêté au 31 juillet 2023 tient compte de l'ensemble des marchés signés non encore payés (décaissés), des contrats de formation signés en cours d'exécution, et des commandes signées non encore payées s'ajoutant au montant décaissé au 31 juillet 2023.

Le montant des engagements au 31 juillet 2023 s'élève à **12 645 369** euros représentant un taux d'engagement de **99,24%** du montant du projet.

Mise en œuvre du Plan d'action 2023 : la période au 31 juillet 2023 a connu la mise en œuvre de actions inscrites dans le plan d'action 2023 comme suit :

- Lancement de l'opération archivage en date du 29 juin 2023,
- Lancement de l'étude achèvement du projet (PCN) et mise en place du contrat en date du 4 juillet 2023
- Signature de l'avenant et déroulement de la mission d'audit de l'exercice 2022 à partir du 10 juillet 2023
- Signature du contrat et démarrage de l'étude EDM le 16 juillet 2023,
- Mise en place du contrat et démarrage de l'étude sur la refonte de l'application offre/demande le 24 juillet 2023
- L'AMI pour l'audit des CdE publiée le 31 juillet 2023
- Le contrat maintenance du site web soumis à l'ano AFD début du mois d'aout 2023
- La short liste et la DDP pour le bilan de cloture soumis à l'ano AFD début du mois d'aout 2023
- Poursuite de la mise en place et la mise en œuvre des contrats de formation
- Enfin, relance des fournisseurs d'équipement et des CdE concernés pour l'accélération des réceptions et mise en service au risque de ne pouvoir honorer les dernières factures sur les contrats d'équipement

I.1 – DONNÉES DU PROJET

Nom du Projet	Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité (RACEE)		
Référence des conventions	Don FAD/BAD: Convention BAD: 2100155029817 Don AFD : Convention AFD : CZZ 1982 01 H		
Pays	Côte d'Ivoire		
Secteur	Renforcement des capacités dans le secteur électrique africain		
Agence d'Exécution	Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA)		
Responsable du projet	MITICHE Reda El Hadi, Coordonnateur		
Objectif de développement	Améliorer la performance du secteur africain de l'électricité et intensifier les échanges régionaux en renforçant les compétences techniques et managériales des sociétés d'électricité à tous les échelons.		
Composantes du Projet	<ol style="list-style-type: none"> 1. Établissement du réseau 2. Fonctionnement du réseau 3. Formation au bénéfice du secteur 4. Promotion de nouveau CdE 5. Activités facteurs de succès 		
Date limite pour la soumission du rapport			
Date réelle de remise du rapport			
Délai de décaissement initial		Décembre 2019	
Délai de décaissement révisé		Décembre 2023	
Source de financement	Devises (€)	Décaissé au 31 juillet 2023 (€)	Décaissé au 31 juillet 2023 (%)
Montant du Don FAD	9 742 042	8 091 895	83,06%
Montant du Don AFD	3 000 000	2 801 055	93,37%
TOTAL	12 742 042	10 892 950	85,49%

Catégories	Devises (€)	Décaissé au 31 juillet 2023 (€)	Décaissé au 31 juillet 2023 (%)
Fonctionnement	8 984 654	8 319 834	92,60%
Services	1 911 622	1 510 776	79,03%
Biens	1 619 225	898 177	55,47%
Divers	226 541	164 163	72,47%
TOTAL	12 742 042	10 892 950	85,49%

I.2 – Problèmes, risques et mesures soumises à l'examen des bailleurs

Les difficultés, résumées dans le tableau ci-dessous, ont retardé l'obtention des résultats attendus plus tôt mais rendus possibles suite aux prorogations obtenues de la part des bailleurs.

Principaux problèmes /Risques	Mesures correctives/ Mesures d'atténuation	Commentaires
1. La crise sanitaire mondiale de la covid-19 a ralenti l'ensemble des activités sur une période au moins de 2 ans impactant négativement sur la mise en œuvre des formations, la livraison des équipements aux CdE et la réalisation des études de faisabilité	Mise en œuvre des formations à distance (e-learning) Mise en place d'avenants aux contrats echus	Réactivité et capacité d'adaptation de l'UdC à travers la planification avec les CdE des formations à distance. Ce type de formation n'était pas prévue dans le contexte du projet. Ce mode de formation a permis au RACEE de ne pas être en cessation d'activité. Des avenants aux contrats d'équipements ont permis de rallonger la période de mise en oeuvre
2. Les Processus de passation des marchés différents d'un bailleur à l'autre entraîne des retards dans la validation des marchés, ce qui est inadapté à la nature et à la conduite du projet en terme d'objectifs à atteindre.	Echanges plus fréquents et plus réguliers entre les bailleurs et l'UdC dans le traitement des dossiers en instance de validation. Passage de certaines actions dont le montant n'est pas élevé en revue à posteriori	L'ensemble des opérations touchant au contrat d'acquisition de biens et services passe par la structure des acquisitions et nécessite différents niveaux de validation. Nécessité d'anticipation pour permettre la mise en œuvre des opérations en instance dans les délais restants du projet. La revue à posteriori facilite grandement la mise en place des contrats et leur mise en oeuvre
3. Instabilité dans la gouvernance et les difficultés des SdE à identifier et prioriser les besoins en formation du personnel en adéquation avec le développement stratégique de l'entreprise.	Réunions et échanges avec les SdE et assistance de l'UdC pour un meilleur accompagnement dans l'identification et la priorisation des actions de formation. Elaboration de canevas à renseigner par les SdE	Meilleure maîtrise et priorisation des besoins en formation des SdE. Dans le futur, nécessité d'accompagner les SdE en amont dans le processus formation dans l'identification du plan de formation. Assistance et conseil peuvent être envisagés.
4. Retards enregistrés entre les CdE et les SdE dans la signature et la mise en place des contrats de formation	Plus d'autonomie aux CdE dans la validation des contrats de formation. Plus de flexibilité de la part UDC dans leur mise en place	La validation d'un modèle de contrat accepté par toutes les parties notamment les CdE est annexé au protocole d'accord devrait être mis en place pour une célérité des actions de formation et éviter les remises en cause de la part des structures juridiques des sociétés mères.
5. Procédures contraignantes aux seins des SdE pour la validation des documents (contrats, documents)	Établissement de contacts directs avec SdE et plus de sensibilisation des CEOs des SdE	Meilleure communication et compréhension de l'action RACEE et de mécanisme de dotation, et amélioration des délais de réponses, mieux anticiper lors des formations in situ sur les conditions de déroulement.
6. Retard au niveau de l'appui à l'UDC dans le traitement et le paiement des factures de formation des CdE,	Instaurer un suivi plus rigoureux au niveau de l'UDC dans le suivi des paiements effectués par la DAF, faire des rapprochements plus fréquents avec la DAF	Donner plus d'autonomie à l'UDC pour avoir la main sur le processus de traitement et de règlement des factures ainsi qu'une meilleure visibilité sur les comptes du projet. Instaurer un reporting régulier et permanent sur les comptes du projet.
7. Retards enregistrés des SdE dans le traitement et le paiement des factures de formation RACEE	Contact directe avec les points focaux et la DRH pour un meilleur suivi des factures et une célérité des payments des formations	Sensibilisation des SdE pour une meilleure célérité dans le règlement des factures.

Les indicateurs au 31 juillet 2023 donnent les chiffres suivants :

- ▶ **Nombre des personnes formées** : 8 203 dont 3 452 à travers des formations en présentiel dans les CdE, 3 066 à travers des formations en in-situ avec déplacement des formateurs, 1 027 participations de cadres et responsables aux différents séminaires et forums de leaderships et 568 à travers des formations à distance (e-learning)
- ▶ **Types de formation** : Sur l'ensemble des formations, 72 % des thèmes portent sur les domaines techniques, 15% des formations concernent les thèmes d'EnR et 13% les formations transverses et de gouvernance.
- ▶ **Domiciliation des formations** : Sur l'ensemble des formations réalisées, les formations en présentiel ont concerné 4 569 personnes (55%), les formations in situ ont concerné 3 066 personnes (38%) alors que les formations en e-learning ont touché 568 personnes (7%).
- ▶ **Promotion du genre** : les activités du RACEE ont enregistré un total de la participation de 1 251 femmes (15%).

Perspectives de formation :

- ▶ La fin de la crise sanitaire mondiale de la covid-19 enregistré en au début de l'année 2022 a permis à l'unité de coordination de relancer l'ensemble des SdE à l'effet de reprendre l'exécution des formations précédentes et de valider les propositions d'offres en instance de validation. L'unité de coordination a poursuivi, par ailleurs, ses efforts en vue de traiter un maximum des besoins en formation parvenues des SdE.
- ▶ L'intérêt des sociétés d'électricité pour les formations du RACEE s'est poursuivi en 2023 notamment après les réunions annuelles de l'ASEA tenues en juin 2023 où l'occasion a été donnée à l'UDC de présenter en plénière aussi bien le bilan des activités RACEE que les principales informations sur le projet en préparation RACEE 2.0 que la BAD avec d'autres bailleurs s'appêtent à financer à partir de 2024.

II.1 – Indicateurs d'impacts selon cadre logique AFD

Tableau 1. Indicateurs d'impact selon le cadre logique AFD

N°	Dénomination	Valeur cible	Total	Atteinte à la date du 31 juillet 2023	%
1	Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle par le réseau (tous types de formation)	9 350	8 203	8 203	88 %
2	Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle par le réseau en Présentiel	7 750	3 542	3 542	
3	Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle par le réseau à distance (E-learning, Blended-learning, visio-conférence)	Non prévu initialement	568	568	53%
4	Nombre total de personnes formées au sein de leur entreprise (déplacement des formateurs, formation in-situ)	1 600	3 066	3 066	192 %
5	Taux de femmes parmi les personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle labélisée par le réseau	Sup >20%	1251	1 251	15%
6	Nombre de centres de formation labélisés Centres d'excellence RACEE	3 francophones, 4 anglophones	7	4 francophones, 6 anglophones	142%
7	Nombre de centres de formation accompagnés pour devenir centre d'excellence	8	8	10	125%
8	Nombre total de managers formés (séminaires, ateliers, forum)	250	1 027*	1 027*	411 %
9	Nombre de formateurs des centres d'excellence formés (CdE)	40	326	326	815 %
10	Nombre de formateurs d'autres centres de formation formés (CdF)	200	202	202	101%
11	Nombre de filières de formation rénovées ou créées	40	22	22	55 %
12	Nombre total de personnels ayant reçu une bourse de formation du projet	3 900	2 458	2 458	63 %
13	% des bourses attribué à des femmes	33%	550		22 %
14	% des bourses attribué à des personnels issus de sociétés situées dans les États fragiles	50%	1 916		77 %
15	% des bourses attribué dans le domaine des énergies renouvelables, des économies d'énergie ou de la préservation du climat	20%			15%
16	% des frais de fonctionnement du réseau couvert par les frais administratifs perçus sur les facturations aux entreprises	100%			10%
17	Nombre de partenariats développés entre le réseau et les établissements d'enseignement académiques ou professionnels	10		2	20%

1 027* (411%) : Ce chiffre intègre les managers participants au titre des ateliers et séminaires financés sur le projet et les évènements organisés par d'autres institutions (BAD/AFD) en relation avec les thèmes.

815%** : Ce fort taux s'explique par l'augmentation du nombre de CdE passé de 4 à 10 et par l'engouement des CdE à mettre à niveau leurs formateurs.

10%*** : il s'agit du taux appliqué pour les frais administratifs sur les formations payantes

II.2 – Indicateurs d'impacts selon cadre logique BAD

Tableau 2. Indicateurs d'impact selon le cadre logique BAD

Nom du pays et titre du projet :							
(Régional-Afrique) Réseau africain de centres d'excellence en électricité (RACEE)							
But du projet : renforcer les capacités techniques et managériales dans le secteur de l'électricité en Afrique							
Chaine de résultats		Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Hypothèses/ risques/ Atténuation	
		Indicateur	Référence 2012	Cible 2018			
P R O D U I T S	3.1 Les compétences et les connaissances du personnel technique et de direction sont améliorées, surtout dans les États fragiles et parmi les femmes	Nombre total de certificats décernés au personnel technique et de direction, notamment par les CdE et les centres de formation des sociétés	Aucun (RACEE)	9 350 (RACEE)	Rapport d'activité du RACEE 7 176	Hypothèse : Le personnel et les cadres des sociétés d'électricité s'intéressent aux formations du RACEE et y ont accès	
		Certificats décernés au personnel technique et de direction de sexe féminin	Aucun (RACEE)	3 120 (RACEE)	1 251		
	3.2 Gouvernance et prise de décisions améliorées au niveau national et régional	Certificats décernés aux cadres des sociétés d'électricité	15 (séminaire de 2006 de l'ASEA)	100	268		
		Certificats décernés aux décideurs des sociétés d'électricité	25 (séminaire de 2006 de l'ASEA)	150	290		
	3.3 Contribution à la réduction du déficit de compétences des diplômés en génie électrique de base	Rapport préliminaire de faisabilité de la réhabilitation de l'ASEA-ESIE	0	1 rapport de faisabilité	Livrables de la 1ere et 2eme phases de l'étude établis par le bureau d'études et communiqués		RISQUE : Engagement du gouvernement de la Côte d'Ivoire à réhabiliter l'ESIE pour en faire une école de formation régionale ATTÉNUATION : Les accords en vue de la réhabilitation de l'école sont rédigés par la CEDEAO, en coopération avec l'ASEA
		Nombre de formateurs formés pour les			202		

	3.4 Nouveaux centres de formation homologués comme centres d'excellence du RACEE	nouveaux centres de formation	Aucun (RACEE)	200 (RACEE)		<p>Hypothèse :</p> <p>Le plan d'affaires du RACEE est exécuté</p>
		Nombre de centres de formation homologués comme centres d'excellence du RACEE	4	8	10	
	3.5. Capacités et programmes de formation améliorés dans les quatre premiers centres d'excellence	Nombre de formateurs formés dans les premiers CdE (programme d'échange)	Aucun (RACEE)	40 (RACEE)	304	
		Capacité d'accueil et nouveau programme de formation des CdE	1650 personnes formées	Augmentation de 20 %	2 309 (40%)*	

2309* : calculé sur la base de 10 % du total des capacités pédagogiques disponibles au niveau des centres d'excellence, représentant 40% d'évolution par rapport à l'objectif de 20%.

II.3 – Réalisations détaillées au 31 juillet 2023

II.3.1 Aspects quantitatifs

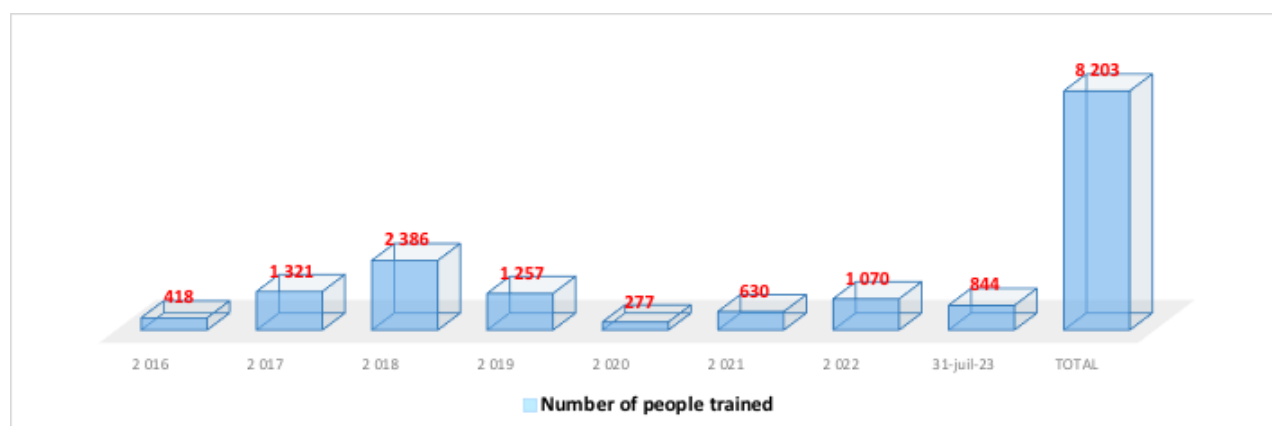
Sur la période du projet depuis son démarrage en février 2016 jusqu'au 31 Juillet 2023, le RACEE a permis à **8 203** personnes de bénéficier de formation répartie sur les cinq (05) zones régionales dans (41) pays à travers (81) sociétés d'électricité, agences de régulation, agences d'électrification rurale et Ministères selon les types de formations suivants :

- Formation en présentiel : **4 569 personnes**
- Formation en in-situ : **3 066 personnes**
- Formation en ligne : **568 personnes**

► **Tableau 3.** Tableau actualisé du cumul des personnes formées depuis le démarrage du projet dans le réseau à la date du 31 juillet 2023

Année	Présentiel (CdE)	in-situ (SdE)	E-learning/ Blended learning	Nombre d'homme formés	Nombre de femme formés	TOTAL
2016	418			370	48	418
2017	956	365		992	329	1 321
2018	1 695	691		1 956	430	2 386
2019	1 052	205		1115	142	1 257
2020	50	25	202	267	10	277
2021	94	323	213	569	61	630
2022	229	729	112	943	127	1 070
31 juillet 2023	75	728	41	740	104	844
TOTAL	4 569	3 066	568	6 952	1 251	8 203
%	56%	37%	7%	85%	15%	100%

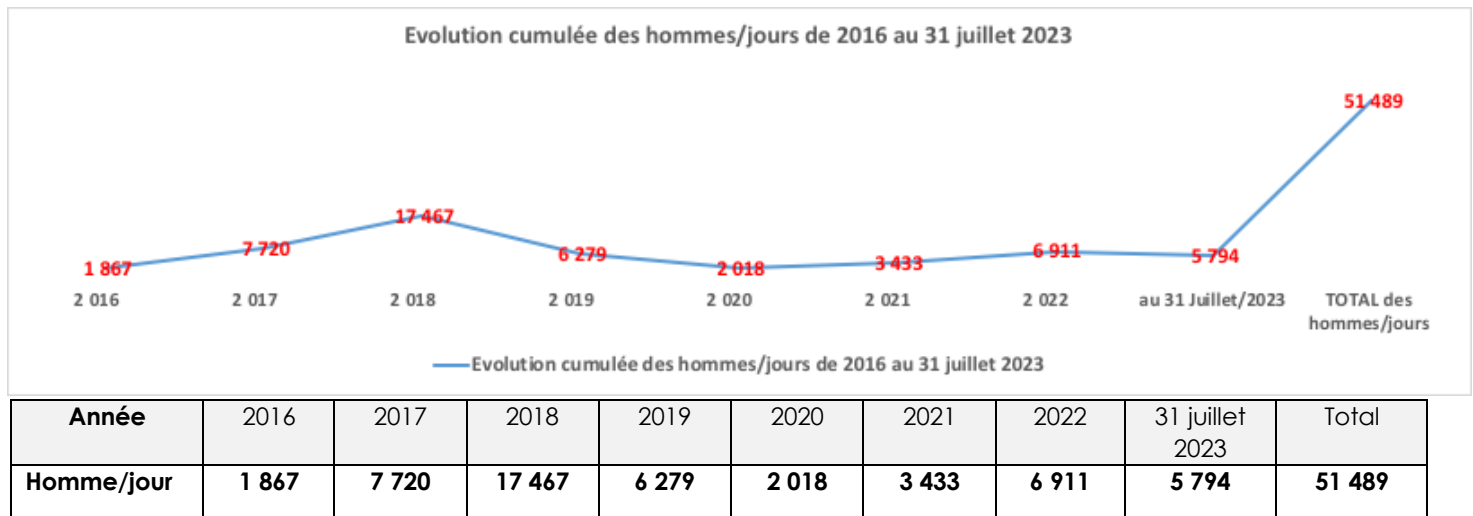
► **Figure 1:** Évolution du nombre de personnes formées depuis le démarrage du projet a la date du 31 juillet 2023



Commentaire :

A travers le cumul du nombre de personnes formées au 31 juillet 2023, il ressort que le mode de formation en présentiel (56%) reste le mode le plus sollicité en raison d'un meilleur transfert du savoir notamment quand il s'agit de formations techniques. Le mode in situ reste également sollicité (37%) bien plus que prévu puisqu'il permet de toucher un plus grand nombre d'apprenants à chaque fois que les exigences techniques le permettent. La formation à distance (07%) fait également son entrée dans le dispositif de formation du RACEE notamment avec l'avènement de la pandémie ayant encouragé les CdE à développer des produits e-learnisés.

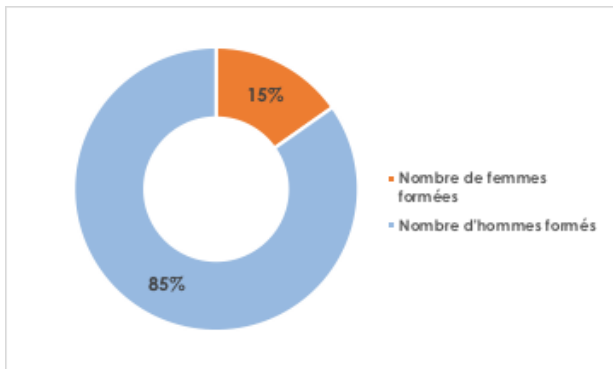
► **Figure 2 :** Évolution des hommes/jours actualisée depuis le démarrage du projet a la date du 31 juillet 2023



Commentaire :

Les h/j réalisés durant le premier semestre 2023 indiquent que la tendance à la hausse enregistrée en 2022 sera maintenue et qu'à la fin de l'année 2023, les réalisations en H/j seront plus élevées que celles de 2022. L'objectif ambitieux annoncé précédemment d'atteindre un niveau cumulé sur la période du projet de 55 000 hommes/jours pourrait se concrétiser dans une grande proportion.

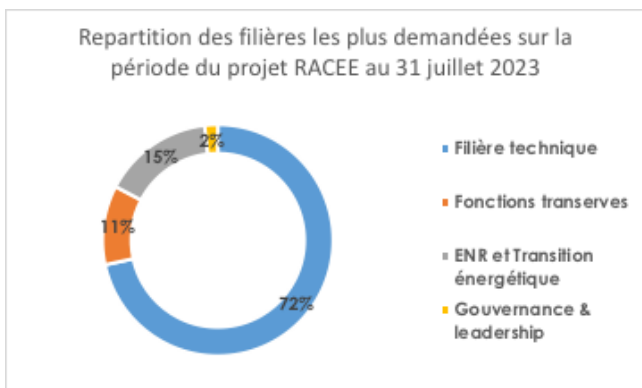
► **Figure 3.** Proportion du genre dans les actions de formations à la date du 31 juillet 2023



Commentaire :

La proportion des femmes formées dans le secteur électrique reste assez timide mais non négligeable, ce taux reste néanmoins une performance du projet connaissant le domaine très technique des activités des sociétés d'électricité et la faible représentativité des femmes dans ce secteur. Le taux de 15% concerne la participation des femmes au titre des formations dispensées par les CdE ainsi que leur participation aux ateliers et séminaires organisés par le RACEE.

► **Figure 4.** Répartition des filières les plus demandées sur la période du projet RACEE au 31 juillet 2023



Commentaire :

Les filières techniques qui impactent directement la performance des activités opérationnelles des SdE restent fortement sollicitées avec 72% de réalisation, suivent les filières d' économies d'énergies (ENR) avec 15% de réalisation, les filières de fonctions transverses et la gouvernance avec 13% de réalisation.

Cette répartition reflète fidèlement les préoccupations majeures des sociétés d'électricité africaines qui tendent à assurer une meilleure exploitation de leurs réseaux, une capacité de maintenance élevée et des indicateurs de performance acceptables.

III – RAPPORT SUR L'ETAT D'EXECUTION

A la lecture des indicateurs physiques relatifs aux activités de la période allant de janvier au 31 juillet 2023 , il ressort une reprise des formations en présentiel et en in-situ avec une prépondérance du in situ à chaque fois que les conditions pédagogiques le permettent. En effet, cette option est de plus en plus sollicitée par les SdE en raison de la cherté des billets de transport par avion qui réduit considérablement leur marge de manoeuvre. Au titre des acquisitions d'équipements didactiques, l'ensemble des contrats d'acquisition d'équipement (huit (8) contrat) ont été signés au bénéfice de huit CdE. La situation au 31 juillet 2023 est reprise comme suit :

- Deux (2) équipements sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD) sont entièrement livrés, installés et mis en service pour la VRA (GHANA) et KenGen (KENYA) ;
- Six (6) contrats pour l'acquisition d'équipements sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) ont été livrés et deux sont en cours d'installations. La mise en service qui reste laborieuse des équipements et leur réception devrait intervenir durant le dernier trimestre de l'année en cours. Les équipements CME-Cote d'Ivoire, NAPTIN-Nigeria, KGRTC-Zambie, CSTE et EEHC-Egypte livrés et en cours d'installation, l'équipement pour la STEG-Tunisie en cours d'installation. Sur ces équipements 38,68% ont été payé, 44,04% sont en cours de paiement et 17,27 % n'ont pas encore été engagé

Par ailleurs, huit (8) avenants aux protocoles d'accord sur 9 ont été signés par les centres d'excellence portant essentiellement sur les engagements renouvelés des centres au titre du RACEE.

Études (de faisabilité) :Le processus de sélection des cabinets ont permis la réalisation d'étude suivantes :

1. Etude de faisabilité d'un projet d'amélioration des performances du secteur de l'électricité en Mauritanie à travers le développement des compétences de ses ressources humaines pour le compte de la SOMELEC en Mauritanie.
2. Etude de faisabilité pour la modernisation et la réhabilitation du CFPK de la STEG en Tunisie.
3. Etude de faisabilité pour délocalisation et la construction du Centre des Métiers de l'Electricité de Boukary KANE de la NIGELEC au Niger.
4. La stratégie à moyen terme et le business model du RACEE 2.0.

L'aspect communication : Diffusion régulière de la newsletter au mois de juin et août 2023 et l'actualisation permanente des informations sur les activités du réseau sur le site web du RACEE.

III.1 – Progrès sur les activités du projet

III.1.1 – Statut des principales activités à entreprendre au cours de la période précédente selon le PTBA)

Composante	Activités	Date limite	Statut	Commentaires
1_Établissement du réseau				
	Processus d'acquisition des équipements	3 ^{ème} trimestre 2023	Mise en œuvre retardée	8 Equipemennts livrés , 4 équipements en cours d'installtion, mise en service. La formation prévue en septembre
2_Fonctionnement du réseau				
	Diffusion de la newsletter RACEE	4eme trim 2023	En cours de réalisation	Newsletter diffusée
3_Formation au bénéfice du secteur				
	Personnel technique et administratif des sociétés d'électricité formé	Décembre 2023	Personnes formées durant le 2eme semestre 2023	Poursuite de la formation du personnel technique et administratif des SdE en priorisant les formations selon le mécanisme de subvention
4_Promotion de nouveaux CdE				
	Processus d'acquisition des équipements	4 ^{ème} trimestre 2023	Contrats signés ou validés	8 Equipemennts livrés , 4 équipements en cours d'installtion, mise en service. La formation prévue en septembre
	Étude de faisabilité projet d'investissement	4 ^{ème} trimestre 2023	En cours de réalisation	- CFPK/STEG etudé achevée - lancement de l'étude pour EDM/Mali Étude, note méthodologique validée pour l'étude du EDM/Mali achèvement probable de l'étude novembre 2023
5_Facteurs clés de succès				
	Mise en œuvre d'une étude annuelle de benchmarking des centres d'excellence	4 ^{ème} trimestre 2023	Retardée	Audit des CdE dans le process de lancement, devant être réalisée 4 ^{ème} trim 23

III.1.2 – Activités clés prévues pour le prochain semestre (selon le PTBA)¹

Composante	Activités	Date limite
1. Établissement du réseau		
	Equipements financé par l'AFD livrés et installés	Activité achevée
2. Fonctionnement du réseau		
	Diffusion de la Newsletter du RACEE	Octobre et décembre 2023
3. Formation au bénéfice du secteur		
	Personnel technique et administratif des sociétés d'électricité formé	Décembre 2023
4. Promotion de nouveaux CdE		
	Installation de l'équipements de la STEG	Octobre 2023
	Études de faisabilité projet d'investissement EDM/Mali	Oct/nov 2023
5. Facteurs clés de succès		
	Conduire une étude de benchmarking des centres d'excellence (audit des CdE)	3 ^{ème} trimestre 2023
	Refonte de la base de données offre/demande pour mieux l'adapter au contexte du projet	3 ^{ème} trimestre 2023
	Mettre en place un archivage électronique des documents du RACEE	3 ^{ème} trimestre 2023
	Lancement de l'appel d'offre de l'audit de clôture du RACEE	3 ^{ème} trimestre 2023

III.2.1 PROCEDURE D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES

Ce volet du rapport renseigne sur l'état d'exécution des marchés au 31 juillet 2023. Ce rapport est également l'occasion de donner une vue d'ensemble sur les acquisitions de biens et services depuis le démarrage du projet.

III.2.1.1 Acquisition de biens

A. Acquisition d'équipements didactiques sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD)

La procédure d'acquisition des équipements a été lancée le 10 décembre 2019 et a abouti à l'acquisition d'un laboratoire pneumatique et hydraulique pour la Volta River Academy du GHANA et une Spectroscopie de masse à plasma à couplage inductif pour la Géothermal Training Center au KENYA en 2021 pour une valeur totale de **445 232 euros**. Ces équipements sont opérationnels au sein desdits centres d'excellences.

B. Acquisition d'équipements didactiques sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD)

L'avis d'appel d'offres a été publié le 09 mars 2020, le processus a abouti avec l'acquisition de sept (7) équipements pour six (6) centres d'excellence pour un montant total de **1 170 993, 07 euros**. Les équipements acquis sont ; un simulateur temps réel pour le CME en Côte d'Ivoire et NAPTIN au Nigéria, un laboratoire de langue et un système didactique pour les énergies renouvelables (production, transport et distribution d'électricité) pour le KGRTC de la Zambie, une plateforme smart Grid et une station météo pour le CSTE au Maroc, un laboratoire smart grid et un laboratoire SCADA pour EEHC en Egypte et un laboratoire smart grid pour la STEG en Tunisie.

Au 31 Juillet 2023, tous les équipements ont été livrés. Cinq équipements sont installés et deux en cours d'installations. Les réceptions définitives des équipements en cours d'installation devraient intervenir au plus tard au mois d'octobre 2023. Sur ces équipements 38,68% ont été payés, 44,04% sont en cours de paiement et 17,27 % n'ont pas encore été engagés.

Au titre de l'acquisition des biens, dix (10) plaques signalétiques ont été acquises pour les centres d'excellence du RACEE.

NB : Les équipements ont été financés entièrement par la BAD et l'AFD, en contrepartie les centres d'excellence se sont engagés à :

- Appliquer une bonification de 50 % sur les formations nécessitant l'utilisation des équipements acquis dans le cadre du projet RACEE.
- Mettre en exergue l'appartenance au réseau RACEE à travers l'affichage du logo du RACEE sur divers supports ; à l'entrée du centre de formation (plaque signalétique), sur leur site web, sur l'entête des correspondances du centre et sur tout autres supports physiques ou électroniques ;
- Inscire sur l'équipement acquis gracieusement sur les Dons des Bailleurs, le logo du Bailleur et du RACEE.

Les Centres d'excellences bénéficiaires ont été informés de la nécessité d'organiser une cérémonie de réception définitive de l'équipement acquis dans le cadre du projet RACEE, les partenaires financiers seront informés des propositions prises et des dates.

III.2.1.2 Etudes financées dans le cadre du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'Unité de coordination a procédé à la sélection de cabinets/groupements pour la réalisation d'études sur financement de l'AFD et de la BAD

Etudes sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD)

Les sélections ont permis de réaliser les études suivantes :

1. Etude de faisabilité d'un projet d'amélioration des performances du secteur de l'électricité en Mauritanie à travers le développement des compétences de ses ressources humaines pour le compte de la SOMELEC en Mauritanie.
2. Etude de faisabilité pour la modernisation et la réhabilitation du CFPK de la STEG en Tunisie.
3. Etude de faisabilité pour délocalisation et la construction du Centre des Métiers de l'Electricité de Boukary KANE de la NIGELEC au Niger.
4. Etude sur la 2^{ème} phase du RACEE : Le business model du RACEE 2.0.

Etudes sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD)

Les sélections ont permis de réaliser les études suivantes

1. Évaluation de l'impact de l'efficacité des activités de renforcement des capacités menées par le RACEE
2. Etude de faisabilité pour la reprise des activités académique de l'Ecole Supérieure Interafricaine de l'Electricité (ESIE)
3. Etude de faisabilité pour la construction d'un Campus de l'électricité pour la EDM Mali
4. Le rapport d'achèvement du projet RACEE

Au titre des autres services de consultants

Sur financement de l'Agence Française de Développement

Les services de consultants ont porté essentiellement sur :

- Sélection de consultant chargé du suivi-évaluation externe pour le compte de l'AFD et de l'assistance technique perle à l'ASEA pour la réalisation du projet RACEE
- L'évaluation à mi-parcours du RACEE
- L'audit comptable et financier des comptes du RACEE au titre des exercices 2020, 2021 et 2022
- La refonte du site web
- L'acquisition d'outil de communication
- La formation des formateurs

Sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD)

- Signature de mémorandum d'entente avec les dix centres d'excellence et les avenants
- Sélection d'un cabinet pour la définition des profils des experts permanents de l'UdC, assistance au secrétariat général de l'ASEA pour leur recrutement et élaboration des documents de gestion opérationnelle
- La sélection d'un consultant pour la conception de l'identité visuelle du RACEE
- La création du site web du RACEE (www.ancee-racee.org)
- La conception de newsletters
- La sélection de consultant pour la formation des formateurs des centres d'excellence et des centres de formations
- Renforcement des capacités de leadership et gouvernance stratégiques des cadres, des Directeurs des Ressources Humaines et des décideurs
- Conception d'une base de données offres/demandes (mise à jour en cours).

III.2.2 L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES MARCHÉS

III.2.2.1 FINANCEMENT DES MARCHES SUR LA BAD

Situation des marchés et contrats en cours au 31 juillet 2023			
Intitulé du marché	Titulaire du marché	Etat d'avancement	Délai d'exécution
Acquisition de biens			
Lot 4: Une plateforme smart Grid et une station météo Bénéficiaire : CSTE	ELEXPERT	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'exécution : 90 % - Signature du contrat : 21 octobre 2021 - ANO sur l'avenant obtenu le 25 Août 2022 - Démarrage de la mission : 05 septembre 2022 - Paiement en cours de la facture de 90% soit 336 088, 21 Euros. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service : Août 2023 - Formation des utilisateurs : Septembre 2023 - Réception définitive : Octobre 2023
Lot 1 : Un système didactique en énergie renouvelable et un laboratoire de langue Bénéficiaire : KGRTC	DELORENZO	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'exécution : 90% - Contrat signé le 03 novembre 2021. - Ano l'avenant obtenu le 25 Août 2022 - Avenant signé le 29 septembre 2022 - Le laboratoire de langue est livré et installé - Le système didactique est livré et en cours d'installation - Paiement de 90% du contrat soit 224 611,3 euros payé 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service probable : août 2023 - Formation des utilisateurs : septembre 2023 - Réception définitive : Octobre 2023
Lot 5 : Un laboratoire smart grid et un laboratoire SCADA Bénéficiaire : EEHC	DELORENZO	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'exécution : 90% - Contrat signé le 03 novembre 2021. - Ano sur l'avenant obtenu le 25 Août 2022 - Equipement livré - Paiement partiel de 179 702,69 Euro en cours de paiement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en service probable : septembre 2023 - Formation des utilisateurs : Septembre 2023 - Réception définitive : Octobre 2023

<p>Fourniture et l'installation d'un laboratoire smart gri</p> <p>Bénéficiaire : STEG</p>	<p>LUCAS NULLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'exécution : 20 % - ANO sur le projet de contrat 12 juin 2022. - Paiement de l'avance de démarrage le 14 mars 23 - Délai de livraison : 5 mois à compter de la réception de l'avance de démarrage 	<ul style="list-style-type: none"> - Dédouanement et transport à Khledia : Août 2023 - Mise en service et formation : Fin Septembre 2023 - Réception finale : Octobre 2023
PRESTATIONS INTELLECTUELLES			
<p>Etudes de pré faisabilité, de faisabilité, d'impact environnemental et social et architecturale des travaux de construction du « Campus de l'électricité » au Mali</p>	<p>CEGEP de Trois-Rivières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Transmission le 23 mai 2022 de la demande d'avis de non-objection sur la liste restreinte et dossier de demande de propositions - ANO sur la liste restreinte et le dossier de demande de propositions obtenu le 09 Août 2022 - Transmission du rapport d'analyse des propositions techniques pour ANO le 18 octobre 2022. - ANO sur le rapport d'analyse des propositions techniques obtenu le 22 décembre 2022 - Ouverture des propositions financières le 16 Janvier 2023 - Transmission d'une requête à la BAD le 27 janvier 2023 pour un ajustement de la ligne 4.3.4 - Séance de négociation le 28 Février 2023 - Transmission du rapport combiné, du projet de contrat et du PV de négociations le 03 avril 2023 - ANO sur le rapport combiné et le projet de contrat le 13/06/2023 - Signature du contrat le 23 juin 2023. - Ordre de service pour le démarrage le 03 juillet 23 	<ul style="list-style-type: none"> - Délai de réalisation : 4 mois
<p>Sélection d'un consultant individuel en appui à l'UdC pour l'archivage physique et électronique des documents du RACEE</p>	<p>Mme BEDI Isabelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Demande d'ANO sur les termes de référence de la mission transmise le 12 Août 2022 - Accord de la BAD pour une revue a posteriori le 22 février 2023 - Lancement le : 06 mars 2023 - Séance d'analyse des offres prévue pour le 04 mai 2023. 	<p>Démarrage de la mission le 29 juin pour une durée de 60 jours ouvrables.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Offres insuffisantes et surdimensionnées - Revue des termes de référence et relance de la procédure le 12 mai 2023. - Contrat signé le 23 juin 2023. 	
Audit des Centres d'excellences	N/A	<p>Demande ANO sur les termes de référence introduite le 13 avril 2023.</p> <p>Accord de la BAD le 10 juillet pour une revue a postériori.</p> <p>Publication de l'AMI le 31 juillet 2023, date limite de soumission le 14 Août 2023.</p>	<p><u>Délai de mise œuvre estimé :</u></p> <p>Mise en œuvre de la mission : 2,5 mois</p>
Mise à jour de l'application offre/demande	M. GNANGUI Jean -Prisca	<p>Demande ANO sur les termes de référence introduite le 12 avril 2023.</p> <p>Accord de la BAD le 10 juillet pour une revue a postériori.</p> <p>Négociation, signature et démarrage du contrat le 24 juillet 2023 pour une durée de 2,5 mois.</p>	<p><u>Délai de mise œuvre estimé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la mission : 2,5 mois

III.2.2.2 FINANCEMENT DES MARCHES SUR L'AFD

Situation des marchés et contrats en cours au 31 juillet 2023			
Intitulé du marché	Titulaire du marché	Etat d'avancement	Délai d'exécution
Prestations intellectuelles			
Audit comptable et financier des comptes du RACEE au titre des exercices 2020, 2021 et 2022	COFIMA	En attente de la validation des rapports d'audit des exercices 2020 et 2021 par la BAD et l'AFD. ANO pour un avenant au contrat initial pour l'audit des comptes du RACEE au titre de l'exercice 2022 obtenu le 04 mai 2023. Démarrage de la mission le 10 juillet 2023. Rapport final d'audit à transmettre aux Bailleurs mi-août 2023.	Finalisation du contrat dès la validation des rapports d'audit Exercices, 2020, 2021 et 2022
Audit finale du projet RACEE	N/A	Une demande d'ANO sur les termes de référence a été introduite à l'AFD le 12 avril 2023. En attente du retour de l'AFD. ANO sur AMI obtenu le :02 Juin 2023 Publication de l'AMI le 05 juin 2023 Demande d'ANO sur la liste restreinte et le DDP le 11 Août 2023.	<u>Délai de mise œuvre estimé</u> : 18 h/j
Renouvellement du contrat de maintenance	M. GNANGUI JEAN-PRISCA	ANO pour le renouvellement du contrat de maintenance obtenu le 21 juillet 2023 En attente du retour de l'AFD sur le projet de contrat introduit le 11 août 2023.	Les prestations du consultant s'achèvent le 31 décembre 23 avec des dispositions pour l'accès au site au-delà du 31/12/23

III.2.2.3 CHRONOGRAMME DES ACTIVITÉS EN COURS (pour le 4^{ème} trimestre 2023)

Baileu	S/Section	Libellés	Activ	sept-23					oct-23					nov-23					déc-23				
				S1	S2	S3	S4	S5	S1	S2	S3	S4	S5	S1	S2	S3	S4	S5	S1	S2	S3	S4	S5
		Evaluation et renforcement des quatre premiers Centres d'Excellence																					
BAD	C.1.2.7	Fourniture et installation d'un système didactique pour les énergies renouvelables et d'un laboratoire de langue pour le KGRTC	B		Formation					Réception													
BAD	C.1.2.7	Fourniture et installation d'un laboratoire smart grid et d'un laboratoire SCADA pour la EEHC	B			Formation				Réception													
		Marketing et activités de communication et partenariats																					
AFD	C. 2.3	Maintenance du site web	F	Signature du contrat																		Fin de mission	
		Formation au bénéfice du secteur																					
BAD/AFD		Identification, sélection et inscription des stagiaires et mise en œuvre des formations																					Fin de formations
		Promotion de nouveaux centre d'excellence																					
BAD	C4.3.2	Fourniture et installation d'un laboratoire Smart Grid pour le CFKP/STEG	B			Formation				Réception													
BAD	C4.3.2	Fourniture et installation d'une plateforme smart Grid et d'une station météo pour le CSTE/MAROC	B			Formation				Réception													
BAD	C.4.3.4	Etude de faisabilité pour le compte de la EDM Mali	S			Rapport EIESR/APS				Rapport ADP+Dossier permis de construire+ Rapport détaillé des équipements				DAO travaux de construction + DAO achat équipements						Rapport final			
		Mettre au point une base de données sur l'offre et la demande																					
BAD	C.5.1.2	Base de données offre/demande (besoins compétences SdE vs ressources des CdE)	S							Rapport final													
BAD	C.5.1.5	Recrutement d'un consultant en appui à l'UdC pour l'archivage physique et électronique des documents du RACEE	F					Rapport final															
		Réaliser les audit et le suivi-évaluation																					
AFD	C.5.3	Audit final de clôture du RACEE	S							Négociations	Signature e contrat	Démarrage de la mission											
BAD	C.5.6.3	Audit des centres d'excellence	S			Signature de contrat															Rapport final		

IV – SUIVI FINANCIER DU PROJET RACEE

TABLEAU 4 : RAPPORT DE SUIVI FINANCIER AU 31 JUILLET 2023 RACEE-BAD

Le tableau ci-dessous montre le taux d'exécution du budget, financement BAD pour la période allant de Février 2016 au 31 Juillet 2023

Code	Composantes	Budget Total	PREVISIONS (4 appels de fonds)	Réalisations	Ecart Budget total/ Réalisations	Taux de réalisation/ budget global
C.1	Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance	943 207	287 214	718 619	224 588	76,19%
C.2	Fonctionnement du réseau	1 070 488	537 974	984 065	86 423	91,93%
C.3	Formation aux métiers du secteur de l'électricité	5 022 537	5 022 557	4 576 508	446 029	91,12%
C.4	Promotion de nouveaux centres d'excellence	1 675 165	534 513	978 744	696 421	58,43%
C.5	Facteurs clés de succès	838 921	719 927	704 613	134 308	83,99%
	ALEAS	191 724	300 000	129 346	62 378	67,46%
	TOTAL	9 742 042	7 402 185	8 091 895	1 650 147	83,06%
	FONCTIONNEMENT	7 265 871	6 602 677	6 738 742	527 129	92,75%
	SERVICES	1 110 454	499 508	770 862	339 592	69,42%
	BIENS	1 173 993	0	452 945	721 048	38,58%
	ALEAS	191 724	300 000	129 346	62 378	67,46%

TABLEAU 5 : RAPPORT DE SUIVI FINANCIER AU 31 JUILLET 2022 RACEE-AFD

Le tableau ci-dessous montre le taux d'exécution du budget, financement AFD pour la période allant de Février 2016 au 31 Juillet 2023

Code	Composantes	Budget Total	Prévisions (5 appels de fonds)	Réalisations	Ecart Budget total/ Réalisations	Taux de réalisation/ budget global
C.1	Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance	402 515	424 182	402 515	0	100,00%
C.2	Fonctionnement du réseau	422 864	386 403	402 165	20 699	95,11%
C.3	Formation aux métiers du secteur de l'électricité	953 096	955 818	840 020	113 076	88,14%
C.4	Promotion de nouveaux centres d'excellence	776 962	737 513	739 926	37 036	95,23%
C.5	Facteurs clés de succès	409 746	400 479	381 612	28 134	93,13%
	ALEAS	34 817	95 104	34 817	0	100,00%
	TOTAL	3 000 000	2 999 499	2 801 055	198 945	93,37%
	FONCTIONNEMENT	1 718 783	1 721 664	1 581 092	137 691	91,99%
	SERVICES	801 168	720 287	739 914	61 254	92,35%
	BIENS	445 232	462 444	445 232	0	100,00%
	ALEAS	34 817	95 104	34 817	0	100,00%

TABLEAU 6 : DE SUIVI FINANCIER AU 31 JUILLET 2022 RACEE-BAD & RACEE-AFD

Le tableau ci-dessous montre le taux d'exécution des budgets, financement BAD & AFD pour la période allant de Février 2016 au 31 Juillet 2023

Code	RUBRIQUES	Budget Total	PREVISIONS (9 appels de fonds)	Réalisations	Ecart Budget total/ Réalisations	Taux de réalisation/ budget global
C.1	Création du réseau et de ses organes de direction et de gouvernance	1 345 722	711 396	1 121 134	224 588	83,31%
C.2	Fonctionnement du réseau	1 493 352	924 377	1 386 230	107 122	92,83%
C.3	Formation aux métiers du secteur de l'électricité	5 975 633	5 978 375	5 416 528	559 105	90,64%
C.4	Promotion de nouveaux centres d'excellence	2 452 127	1 272 026	1 718 670	733 457	70,09%
C.5	Facteurs clés de succès	1 248 667	1 120 406	1 086 225	162 442	86,99%
	Aléas	226 541	395 104	164 163	62 378	72,47%
	TOTAL GENERAL	12 742 042	10 401 684	10 892 950	1 849 092	85,49%
	FONCTIONNEMENT	8 984 654	8 324 341	8 319 834	664 820	92,60%
	SERVICES	1 911 622	1 219 795	1 510 776	400 846	79,03%
	BIENS	1 619 225	462 444	898 177	721 048	55,47%
	ALEAS	226 541	395 104	164 163	62 378	72,47%

IV.1 – Progrès financier

Critères		Montant total (a)	Montant cumulative à ce jour (b)	Montant cumulé au début de l'année (c)	Projection annuelle (Montant cumulé escompté à la fin de l'année) (d)	Progrès vers la réalisation de la projection annuelle (% réalisé) (b-c)/(d-c)	Progress vers la réalisation de la projection (% réalisé) (b/a)
Décaissements (Uniquement les financements approuvés par la Banque)	Source/ BAD :	9 742 042	8 091 895	7 508 850	9 742 042	26,10 %	83,06%
	Source/ AFD:	3 000 000	2 801 055	2 512 366	2 965 183	63,75 %	93,37%

IV.2 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au 31 juillet 2023, les niveaux des décaissements reflétant l'état d'avancement du projet sont respectivement de 93,37 % pour l'AFD, 83,06 % pour la BAD et un taux consolidé de 85,49 % pour les deux. Du point de vue avancement physique la situation est encore meilleure sachant qu'une bonne partie des activités formation n'a pas fait encore l'objet de paiement ainsi que les factures en cours de paiement concernant les équipements déjà livrés et les prestations de services réalisées ou en cours d'achèvement.

Ces résultats affichés au 31 juillet ainsi que les activités lancées en cours de réalisation nous laissent croire que le projet sera totalement exécuté au 31 décembre 2023 dans toutes ses composantes avec un taux de décaissement quasi-total. Ces résultats confirment aussi la justesse des décisions prises par les deux bailleurs de fonds à accepter les prorogations successives du projet jusqu'au 31 décembre 2023 soit une période totale de quatre ans en plus de celle prévue initialement et qui se justifie pleinement par les événements suivants observés tout au long de l'exécution du projet et ayant contribué à retarder son exécution :

- Une période de démarrage assez laborieuse d'environ une année qui a été nécessaire pour mettre en place les mécanismes de fonctionnement du projet (2016)
- Une autre période d'une année aussi où le projet a fonctionné sans coordonnateur (2018)
- Enfin la pandémie du Covid 19 dont l'impact sur les activités du projet s'est fait ressentir durant deux années entières (2020 et 2022)

Tenant compte des éléments évoqués ci-dessus et de la particularité d'un projet ayant couvert l'ensemble du continent africain (plus de 40 pays ont bénéficié de subventions ou de bourses sur la formation), nous pouvons considérer que le projet a tenu toutes ces promesses et que les réalisations enregistrées ne peuvent que confirmer ce constat.

Le mérite revient à l'ensemble des acteurs ayant contribué de prêt ou de loin à sa concrétisation : les CdE, les SdE, l'ASEA et l'Unité de coordination mis en place à la tête du réseau.

Il reste entendu que beaucoup reste encore à faire pour l'amélioration des compétences et capacités des ressources humaines au sein des sociétés d'électricité et pour une représentativité plus soutenue des femmes en leur sein, d'où toute la pertinence d'une deuxième phase du projet qui viendrait consolider les acquis et ajouter plus d'efficacité, de support et d'accompagnement au secteur électrique africain qui en a grandement besoin.

IV.3 ANNEXES

ANNEXE 1: PRISE EN CHARGE DES RECOMMANDATIONS DES BAILLEURS

Rappel des recommandations du dernier aide-mémoire de la mission de supervision conjointe BAD/AFD du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022

N°	RECOMMANDATIONS	ACTIONS EFFECTUEES
Composante 1 : Établissement du réseau RACEE		
1	<p>1. La mission recommande à l'ASEA et à l'UdC d'accélérer la mise en œuvre des activités prévues relatives au renforcement des capacités des formateurs et à l'équipement des centres d'excellence.</p> <p>2. Des cérémonies pour la réception des équipements doivent être organisées et le RACEE est invité à communiquer sur ces événements</p>	<p>1. Deux ateliers de formation pour les formateurs des CdE ont été tenus, le 1^{er} en décembre 2021 à Tunis relatif à la structure des coûts de formation et le 2^{ème} en octobre 2022 à Abuja portant sur l'évaluation post formation.</p> <p>- Deux (2) équipements sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD) sont entièrement livrés, installés et mis en service pour le compte de la VRA (GHANA) et KenGen (KENYA).</p> <p>- Six (6) contrats pour l'acquisition d'équipements sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) sont signés : Deux entièrement livrés et installés pour le compte de CME (Cote d'Ivoire) et NAPTIN (Nigeria), deux livrés en cours d'installation et de mise en service pour le compte de KGRTC (Zambie) et EEHC (Egypte), deux en cours d'installation pour le compte de CSTE (Maroc) et de livraison pour le compte de CFPK (Tunisie) ; les demandes de paiement y relatifs sont introduits progressivement en fonction de l'avancement auprès de la BAD selon la procédure de paiement directs.</p> <p>2. Les CdE ont été saisis en avril 23 pour dispositions à prendre pour l'organisation de cérémonies de réception des équipements en tenant compte de la disponibilité des bailleurs et de l'ASEA. Des propositions de dates doivent être soumises à cet effet à l'UdC pour la coordination.</p>
Composante 2 : Fonctionnement du réseau		
2	<p>1. Les bailleurs invitent l'ASEA à améliorer et renforcer la communication du réseau en mobilisant l'expert communication de l'UdC à cet effet.</p> <p>2. Les bailleurs invitent l'ASEA à approfondir leurs partenariats stratégiques avec les partenaires stratégiques, techniques et financiers en vue de leur contribution active dans la phase 2 du projet</p>	<p>1. L'année 2022 a connu la refonte du site web à travers l'apport d'un consultant individuel, la mise à jour des outils de communication (brochure, spot video), l'élaboration et la diffusion d'un catalogue de formation RACEE.</p> <p>- l'année 2023 connaît la mise à jour régulière du site web et son entretien, la reprise de diffusion d'un bulletin d'information sous format numérique avec une périodicité trimestrielle, le recours à un consultant individuel pour la conception et la production d'une plaque signalétique que les CdE s'engagent à mettre en évidence à l'entrée de leur Centre.</p> <p>- des mises en relation permanentes entre les CdE et les SdE au titre de la mise en place des contrats de formation.</p> <p>2. Deux sessions de COPIL se sont tenues sous la présidence du secrétaire général du WAPP.</p> <p>- Des actions conjointes sont menées en partenariat avec TSG pour l'organisation de webinaires sur la régulation du marché de l'électricité et les interconnexions organisées respectivement en mai 2022 et mai 2023.</p>

		<p>- Participation de l'ASEA/RACEE au CIGRE tenu du 29 aout au 1^{er} sept 2022 pour la mise en relation avec les partenaires techniques.</p> <p>- Prise de contact avec MCC et accord pour approfondir la réflexion dans la perspective d'une contribution financière au RACEE 2.0.</p>
Composante 3 : Formation au bénéfice du secteur		
1	<p>1. La mission recommande à l'ASEA et à l'UdC de travailler avec les centres membres du réseau afin de revisiter la stratégie sur l'offre e-learning du RACEE (types et catalogue des formations cibles, conditions préalables notamment en termes d'équipements à remplir pour la société bénéficiaire, format de formations, coût des formations, etc.) afin de rendre le e-learning plus attractif.</p> <p>2. La mission attire l'attention sur la nécessité d'actualiser immédiatement et régulièrement le catalogue de formation, notamment pour mieux catégoriser les formations (énergie renouvelable, efficacité énergétique, genre, etc.) étant donné que ces thèmes ont ensuite un impact sur le niveau de subvention proposé aux CdE.</p>	<p>1. L'introduction du e-learning dans les modes de formation du RACEE s'est faite en 2020 accélérée par la conjoncture sanitaire ayant caractérisée de la période.</p> <p>- L'analyse rétrospective des actions menées permet d'identifier des améliorations à apporter dans la préparation en amont des modules, des apprenants et du déroulement des formations.</p> <p>- C'est ainsi que des assurances sont requises par l'UDC auprès des SdE à l'effet de mettre à disposition la logistique nécessaire au bon déroulement de la formation, l'identification au préalable des participants à la formation et la communication de leurs adresses e-mail au CdE désigné qui doit procéder à des essais avec les participants quelques jours avant le démarrage effectif de la formation.</p> <p>- L'aspect équipement nécessaire à mettre à disposition au sein des SdE doit faire l'objet d'engagement préalable</p> <p>2. De nouvelles thématiques identifiées avec les CdE feront l'objet d'intégration dans le catalogue actualisé courant 2023. Des contacts sont également engagés pour introduire des modules innovants.</p>
Composante 4 : Promotion des nouveaux centres		
1	1. Concernant l'étude relance de l'ESIE, l'ASEA doit poursuivre diligemment les échanges avec l'Etat ivoirien en vue de l'identification du nouveau site devant abriter l'école	Des contacts avec les autorités ivoiriennes concernées sont menés par le DG de l'ASEA
Composante 5 : Activités facteurs clés de succès du projet		
1	1. Il est apparu la nécessité d'améliorer et d'assurer l'hébergement de l'outil offre/demande et la mission a invité à nouveau l'ASEA et l'UdC à partager les TDR mise en œuvre concernant le recrutement de l'expert en charge de l'actualisation de l'outil et de l'hébergement.	<p>1. Les TdR relatifs à l'actualisation de la plateforme offre/demande du RACEE ont été élaborés et introduits au niveau de la BAD en date du 16 Avril 2023, avec une note explicative justifiant la demande de recourir à une entente directe avec le consultant ayant procédé à la refonte du site web ; l'accord attendu de la BAD devrait permettre d'entamer rapidement cette consultation ;</p> <p>Par ailleurs, l'opération de communication des codes sources a été effectuée en février 2023 avec l'appui du consultant</p>

<p>2. Concernant l'audit technique de clôture et l'audit financier final du projet, les bailleurs invitent l'UdC à préparer et partager les TDR en vue du lancement du processus de recrutement dans les meilleurs délais</p>	<p>ayant hébergé le site web, les éléments récupérés ont été remis pour assurer le transfert de l'application et l'accès auprès d'un autre hébergeur. Une estimation de l'étude prévue dans le PTBA actualisé porte sur 10 000 euros.</p> <p>2. Concernant l'audit technique de clôture et l'audit financier final du projet, les TdR ont été élaborés et introduits respectivement auprès de la BAD et de l'AFD en avril 2023.</p> <p>- Les échanges eu avec la BAD en marge du dernier Copil ont nécessité de revoir les TdR de l'audit technique de clôture en prévoyant le recours à un consultant individuel plutôt qu'à une firme. Les TdR ainsi revus seront soumis à la BAD courant semaine du 12 juin 2023.</p>
---	--

Observations et recommandations de la mission (du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022)

<p>1. Parfaire la communication</p> <p>1. Mettre à jour régulièrement le site internet. Il s'agit de la vitrine du projet pour les partenaires actifs et potentiels. Ici il est plus question de rendre dynamique le site</p> <p>2. Diffuser avec rigueur la newsletter /bulletin d'information du réseau. Cette newsletter doit être sous format numérique pour en faciliter la diffusion. Comme cela est souvent la pratique, la newsletter pourrait être constituée uniquement de liens vers des articles diffusés sur le site interne du RACEE. Le format papier n'est pas adapté pour une diffusion élargie de la newsletter</p> <p>3. Responsabiliser le responsable commercial et marketing pour impulser une meilleure dynamique dans la communication externe et interne du réseau. Cette responsabilisation devra être explicite dans son contrat de performance pour l'exercice 2023 et suivie rigoureusement</p> <p>4. Assurer plus de visibilité sur le déroulement des différentes activités de formation et plus de transparence dans l'attribution des offres au sein du réseau ;</p>	<p>1. Une actualisation régulière du site est faite afin de promouvoir les activités du RACEE et d'informer les partenaires sur le dynamisme du réseau. A ce titre, les documents présentés lors du Copil de juin 23 étaient déjà disponibles sur le site.</p> <p>2. un premier numéro du bulletin à fin mai 23 sous format numérique est établi et diffusé début juin (avant la tenue du Copil) à l'ensemble des membres et sociétés d'électricité ainsi que sur le site web. Trois autres bulletins trimestriels sont prévus d'ici la fin de l'année 2023.</p> <p>3. Responsabilisation mise en œuvre à travers notamment le suivi de la refonte du site web par un consultant externe, sa dynamisation et sa mise à jour périodique. Il reste à en assurer l'autonomie en matière de mise à jour et d'actualisation par nos soins. La communication au sein du réseau doit se traduire par plus d'échanges et de réactivité de sorte à alimenter et faciliter la sortie des bulletins d'information d'une manière régulière et périodique. Le catalogue de formation doit être actualisé à travers l'introduction de nouveaux modules en mettant en avant la formation en e-learning. Le reporting sur les activités du RACEE doit bénéficier de plus d'intérêt et de suivi à travers la remontée par les CdE de leurs bilans d'activités. Enfin, l'aspect commercial n'est pas en reste d'où l'intérêt de mettre à jour l'application offre/demande de sorte à faciliter le traitement des données liées à la formation. L'ensemble de ces aspects traduisant une communication plus dynamique et plus efficace sera clairement explicité dans le contrat de performance du responsable commercial et marketing ;</p> <p>4. Une proposition de commission d'attribution des formations RACEE est élaborée. Elle sera soumise au DG ASEA pour validation avant sa mise en œuvre. La commission devra, sur proposition de l'UDC, valider les thèmes de formation retenus et leur répartition sur les centres d'excellence pour soumission des offres. Elle sera présidée par le DG de l'ASEA avec une composante légère de sorte à ne pas constituer un handicap dans le traitement des demandes de formation.</p>
--	--

	<p>5. Veiller à plus d'engagement de la part des centres de formation et centres d'excellence dans la communication des activités du réseau (ajout du logo sur leur site internet, au niveau des centres de formation, etc.)</p>	<p>5. Un avenant aux protocoles a été soumis aux centres reprenant les engagements convenus et traduisant plus d'implications de leur part en terme de communication sur les activités du réseau, cinq (5) avenants sur neuf ont fait l'objet de signature. A ce titre, les CdE sont appelés à se doter de leur propre site internet avec leur logo et celui du RACEE. Par ailleurs, des plaques signalétiques ont été commandées et conçues et seront distribuées aux centres pour mettre en évidence leur appartenance au réseau. Les CdE seront relancés pour communiquer leur bilan d'activité d'une manière systématique ainsi que les rapports de formation qui doivent contenir leur propre analyse de l'action de formation réalisée ainsi que leurs recommandations.</p>
2. Reporting et planification des activités		
	<p>1. Articuler l'exercice d'évaluation des formations et le reporting sur les impacts du projet.</p> <p>2. Transmettre assez en avance les documents de travail aux membres du comité de pilotage</p>	<p>1. Un questionnaire RACEE sur les impacts des formations est élaboré et communiqué aux SdE, Le reporting sur les impacts de la formation est progressivement intégré dans les rapports intermédiaires et annuels du RACEE. Par ailleurs, une démarche d'évaluation post formation revue axée sur l'impact de la formation est partagée avec l'ensemble des CdE et diffusée à travers le site web du RACEE à l'ensemble des SdE.</p> <p>2. Cette recommandation est prise en charge à travers la diffusion des documents des Copil au minimum deux semaines avant la tenue de l'évènement.</p>
3. Evaluation des formations		
	<p>1. La mission recommande que la méthodologie d'évaluation soit clairement définie en concertation avec les centres d'excellence.</p> <p>2. Une fois validée avec les centres d'excellence et les sociétés d'électricité, cette méthodologie sera partagée avec les bailleurs</p>	<p>1. La démarche d'évaluation post formation présentée au Copil du 28 novembre 2022 a fait l'objet de diffusion élargie aux CdE et SdE juste après le Copil pour enrichissement. Les CdE ont été relancés en février 2023 pour faire part de leurs commentaires. Une démarche revue a été établie par l'UDC tenant compte des commentaires reçus de certains CdE et diffusée en mai 23 y compris aux bailleurs en prévision du Copil de juin 2023 pour son adoption.</p> <p>2 Une réunion virtuelle doit encore être organisée pour dissiper les réticences des CdE au regard de leur implication dans le dispositif. La démarche revue sera encore soumise aux sociétés et CdE pour validation et partage aux bailleurs.</p>
4. Amélioration des performances et de l'efficacité		
	<p>1. Les contrats de performance de chacun des consultants, alignés avec les objectifs du projet RACEE doivent être partagés avec les bailleurs. Ces contrats de performance des consultants de l'UdC seront alignés sur les objectifs du plan d'action budgétisé révisé. Chaque consultant aura des objectifs spécifiques assignés et sur lesquels un suivi rigoureux devra se faire.</p>	<p>1. Maintenant que les PTBA 2023 BAD et AFD actualisés ont fait l'objet d'une résolution du Copil de juin 23 portant leur adoption par les membres, les objectifs du projet pour l'exercice 2023 seront clairement exposés et les contrats de performance des consultants de l'UDC scrupuleusement alignés sur ces objectifs. Ces contrats de performances seront partagés avec les bailleurs en prévision du Copil prévu en novembre 2023 après leur approbation par le DG de l'ASEA.</p>
5. Amélioration de la gestion financière		
	<p>1. Les bailleurs s'engagent à revenir rapidement à l'ASEA à envoyer une version actualisée du manuel des procédures. Ce manuel actualiserait la procédure d'attribution des bourses afin (i) de la rendre objective, lisible et transparente et (ii) de mettre en concurrence les centres quand cela est possible.</p>	<p>1. Le projet de manuel de procédure introduit auprès des bailleurs en juin 2021 devrait encore être actualisé en prévision notamment de la deuxième phase du projet RACEE 2.0. les dispositions relatives au choix des thèmes retenus, à la répartition des formations et autres dispositions relatives à la logistique qui accompagne le déroulement des formations doivent encore être revues tenant compte de l'expérience de la phase actuelle.</p>

6. Achats

- **Plan de passation des marches** : un PPM révisé a été transmis aux bailleurs pour approbation

- **Revue rétrospective des acquisitions** : Aucune revue prévue dans le cadre de la mission

- **Vérification validité des garanties de bonne exécution** : la mission recommande à l'UDC et à l'ASEA de

1. Transmettre le plan de passation des marchés révisé pour approbation par les bailleurs puis pour publication sur le site internet de la Banque pour le PPM du financement BAD

2. Lancer les dernières acquisitions prévues dans le plan de passation des marchés

3. Améliorer les délais de traitement des dossiers d'acquisitions

4. Transférer l'acquisition des plaques signalétiques dans la catégorie des biens

5. Accélérer le processus de recrutement pour l'archivage

1. Le Plan de passation des marchés actualisé a été transmis à la BAD le 09 décembre 2022 soit une semaine après la tenue de la mission.

2. Toutes des acquisitions inscrites au PPM sont lancées. 4 actions sont en attente de l'avis favorable de la BAD sur les termes de référence introduits en avril 23 pour la poursuite du processus de lancement des consultations et de sélection.

3. L'amélioration des délais de traitement des dossiers d'acquisition est fortement liée aux délais de réponse de la part de la BAD

4. L'Acquisition des plaques signalétiques est transférée dans la catégorie des biens sur la ligne C.4.3.2

5. le processus de recrutement d'un consultant pour l'archivage des documents du RACEE s'est effectué comme suit :

- introduction d'une demande d'ANO sur les TDR : février 2023

- 1^{er} lancement de la consultation : 06 mars 2023, avec faible nombre des offres reçues

- Relance de la procédure après ajustement des TdR : 14 mai 2023, avec réception de cinq offres

- Evaluation, sélection et démarrage de la mission prévu en Juin 2023

RACEE 2.0

1. Afin que le processus d'appropriation par les bénéficiaires et de validation par les instances internes de l'ASEA soit clair, il a été entendu que la DG de l'ASEA enverrait une note succincte aux bailleurs sur le processus de validation du projet.

2. La DG ASEA enverra également une note sur le positionnement du RACEE dans la stratégie et

1. Le projet RACEE 2.0 a fait l'objet d'un processus d'appropriation à l'interne des instances de l'ASEA durant les 57^{eme} réunions annuelles de l'ASEA comme suit : i. inscription et présentation du projet au comité scientifique de l'ASEA en date du 4 juin 23 suivi d'un large débat avec les CEO des sociétés d'électricité membres de l'ASEA ; ii. Inscription et présentation du projet au comité exécutif de l'ASEA en date du 7 juin 23 ; iii. Inscription et présentation du projet à l'assemblée générale de l'ASEA le 8 juin 23

2. Approbation d'une résolution intégrant l'apport financier de l'ASEA au projet RACEE 2.0 dans son budget pour l'année 2024 et sur les cinq années de la vie du projet démontrant clairement le positionnement du RACEE 2.0 dans la stratégie et l'organisation de l'ASEA sur la période du projet.

	l'organisation de l'ASEA jusqu'à la fin de la prochaine phase (2028/2029).	
	3. Afin que la stratégie de mobilisation des autres bailleurs soit claire, il a été entendu que la DG de l'ASEA enverrait une note succincte aux bailleurs sur la mobilisation des autres PTF pour le RACEE 2	3. Une note sur la mobilisation des autres PTF dans le financement du projet RACEE 2.0 doit encore être établie et communiquée par le DG de l'ASEA aux bailleurs
	4. Les bailleurs souhaiteraient connaître les pistes possibles pour l'ASEA en cas de non obtention d'un financement extérieur pour le RACEE d'ici fin 2023	4. Ce point fera l'objet de discussions et d'échange en fonction de l'avancement des contributions des bailleurs historiques
	5. En conclusion, les bailleurs ont également exprimé leur souhait de rencontrer le président de l'APUA pour discuter de ces sujets. Cet échange pourrait intervenir après remise des différentes notes listées ci-dessus.	5. En fonction de la disponibilité des personnes concernées et du calendrier des prochaines échéances
	<p>Conclusion :</p> <p>1. nécessité de prendre en compte toutes les recommandations</p>	<p>1. Les recommandations formulées par les bailleurs au titre de la mission de supervision de novembre 2021 et de celle de novembre/décembre 2022 sont toutes prises en charge et reprises dans les deux états de prise en charge des recommandations des bailleurs dont celui déjà communiqué le 1^{er} juin 23 et le présent état communiqué ce jour 13 juin 2023 aux bailleurs.</p>



LE LABEL DE FORMATION EN ELECTRICITE
(225) 27 22 516 102/114/116/117
www.ancee-racee.org